

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2023

Taxes	Bases d'imposition effectives 2022 1	Taux de référence 2023 2	Taux plafonds 2023 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2023 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2023 5	Taux votés 2023 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2023 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	10 977 726	37,75	107,51	11 821 000	4 462 428	37,75	4 462 428
Taxe foncière non bâties (TFNB)	105 024	42,12	123,32	107 100	45 111	42,12	45 111
Taxe d'habitation (TH)	842 842	19,00	65,81	902 684	171 510	19,00	171 510
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
Total					4 679 049		

Taxe	Bases d'imposition effectives 2022	Taux de référence de TH 2023	Taux de majoration 2022	Bases d'imposition prévisionnelles 2023	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2023	Taux de majoration voté 2023	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2023)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	19,00	>>>	808 592		60,00	92 179

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)		Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2023, cochez la case <input type="checkbox"/>
	8	9			
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité				
Taxe foncière non bâties (TFNB)	4 679 049	=	1,000000		
Taxe d'habitation (TH)	4 679 049				
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)				

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2023

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
>>>	0			22 552	0	0	842 069	

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2023

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2023
4 771 228		864 621		5 635 849

À MARSEILLE
Le 27 MARS 2023

Pour la Direction des Finances publiques,
CATHERINE BRIGANT
DIRECTEUR REG. DES FINANCES
PUBLIQUES

La direction des Finances publiques
de la légalité et de l'environnement

Le 16 JUN 2023

Pour la Préfecture,

Louise WALTHER

Le 13/04/2023

Pour la Commune
Le Maire,
Robert DAGORNE

